

La lutte contre le harcèlement scolaire

Alors que le harcèlement scolaire n'attend pas, les politiques publiques, elles, tardent à entrer en vigueur.

ENQUÊTE

CHARLOTTE HUTIN

Le harcèlement scolaire a toujours existé, mais la tolérance à son égard a évolué ces dernières années, au point de devenir la hantise de tous les parents. Ses conséquences, parfois dramatiques et largement médiatisées, ont permis de sensibiliser le grand public alors que le politique tardait à réagir. En septembre 2020, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), en tant que pouvoir organisateur, était condamnée par la justice pour inaction. « Il n'y a actuellement aucun cadre ni réglementation commune pour outiller ou orienter les écoles en vue de gérer ces situations de harcèlement », admettait la ministre de l'Éducation, Caroline Désir (PS), dans nos colonnes.

Le milieu associatif et les professionnels de terrain se sont emparés du phénomène, développant une kyrielle de projets, allant du théâtre-action aux programmes à destination des enseignants. « Cette multiplication est une bonne chose. Elle témoigne d'un intérêt grandissant pour la problématique », constate Benoît Galand, enseignant à l'UCLouvain et l'un des principaux experts en matière de harcèlement scolaire. « Et en même temps, ça peut créer de la confusion, puisqu'il n'existe pas de recensement des "bonnes" actions. »

Aux écoles alors de faire leur shopping, sans être certaines de la fiabilité de la méthode choisie. « Pour la majorité des programmes proposés en Belgique, ma réponse en tant que scientifique c'est : on ne sait pas quel effet cela produit », ajoute le professeur de psychologie.

« On ne sait pas »

Dans son dernier cahier, le Girséf (le Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation) a passé au crible cinq programmes de prévention au harcèlement : Friendly School, KiVa, Second Step, ViSC et Zero. Largement méconnus en Belgique, ils ont fait l'objet de nombreuses publications à l'international. Avec son équipe, Benoît Galand, professeur en science de l'éducation, a passé en revue les publications relatives à ces cinq programmes. Conclusion : si certains dispositifs semblent plus efficaces, ils doivent avant tout tenir compte du contexte scolaire. Plus concrètement, les deux dispositifs qui présentent une efficacité satisfaisante (KiVa pour l'enseignement primaire, et ViSC pour le secondaire) ciblent précisément la dynamique du harcèlement entre élèves. Les autres, moins efficaces, optent pour une approche plus générale, visant aussi bien le climat de classe que le travail avec les familles.

Encore faut-il que ces programmes soient utilisés chez nous. Et là, « il existe un décalage entre ce qui est proposé en Fédération Wallonie-Bruxelles et les méthodes qui ont été évaluées », pointe Benoît Galand. « On ne sait donc pas très bien quel est l'effet de ce qui existe chez nous. »

Autre problème : trop souvent, la lutte contre le harcèlement scolaire se réduit à des activités de sensibilisation. « Or », estime Benoît Galand, « les mesures one-shot permettent à la limite de modifier des croyances ou de transmettre des informations. En aucun cas, elles ne vont changer radicalement le comportement des témoins, et encore moins des agres-

seurs. »

C'est en partant de ce constat et après des années de pratique dans un planning familial, que David Plinsier, psychologue, fonde en 2021 le premier Centre de référence et d'intervention harcèlement (CRIH) de La Louvière. « A chaque animation, un élève nous disait qu'il était harcelé, qu'il en avait parlé et que les adultes n'avaient rien fait. On a commencé à se questionner sur la pertinence de notre message de prévention s'il n'existait aucune structure pour prendre en charge concrètement le harcèlement. » Depuis sa création, le CRIH croule sous les demandes d'intervention. « Nous étions naïfs en pensant qu'il n'existait rien du genre dans notre région. En réalité, il n'existe aucun service spécialisé dans la prise en charge du harcèlement en Belgique. »

A sa création, le centre reçoit un subside de 135.000 euros. Celui-ci se voit réduire comme peau de chagrin à l'horizon 2023, passant à 50.000 euros. Bien trop peu pour financer une équipe de cinq personnes, pourtant nécessaire (voire insuffisante) pour répondre aux demandes. « A la fin du mois, on passera à quatre travailleurs pour 2,5 équivalents temps plein puisqu'il y a un salaire que l'on ne pourra plus payer. » D'autres acteurs, comme l'Université de Paix, indiquent aussi avoir vu leurs subsides diminuer.

Pour le cabinet de la ministre Désir, il était très clair, dès le départ, qu'il s'agissait d'une subvention d'impulsion. « Leur projet se situe à la convergence de plusieurs compétences et excède le cadre de l'école. C'est vraiment l'urgence de la problématique et l'ampleur de la démarche qui ont justifié le soutien d'impulsion de la FWB, dans un contexte précédant l'arrivée d'une réponse systémique. » Mais cette réponse systémique tarde à arriver...

Un programme-cadre pour 2023

Jusqu'en 2021, la Fédération Wallonie-Bruxelles consacrait un budget de 440.000 euros à des projets de lutte contre le harcèlement scolaire via appel à projets. Ces projets, peu encadrés et limités à une quarantaine d'écoles par an, ne permettaient pas de toucher tous les élèves. Pour le reste, il revenait aux écoles de se débrouiller.

Avec son gouvernement, Caroline Désir décide d'inscrire la lutte contre le harcèlement dans un programme-cadre relatif « au climat scolaire et à la prévention du harcèlement et du cyber-harcèlement ». Une première. Adopté à la mi-janvier 2022, le projet de décret veut homogénéiser la pratique de terrain. « Nous avons décidé de concevoir cette politique structurelle parce que les appels à projets diluaient les moyens sans apporter de changements significatifs », rappelle son cabinet. Dès la prochaine rentrée, la ministre l'assure au *Soir* : 200 écoles auront accès à ce programme-cadre via candidature. Suite à l'adoption du projet de décret à la mi-novembre, le Conseil d'Etat a invité le gouvernement à revoir une partie du texte. « Nous attendons l'avis cette semaine pour poursuivre le parcours dans les meilleurs délais », nous dit-on.

Une fois que le texte arrivera au parlement, les démarches seront encore nombreuses. Des opérateurs, agréés cette fois, devront être sélectionnés. Ils aideront les 200 écoles à développer et mettre en œuvre leur programme d'ac-



compagnement s'étendra sur quatre années scolaires. Un budget de 2,6 millions est consacré à cet objectif. Le budget initial de 2022, qui correspond au coût de la future politique, n'a pas encore été entièrement consommé.

Des moyens qui restent limités

Mais 200 écoles, c'est peu en comparaison avec les 2.500 écoles de l'enseignement obligatoire. « Le programme sera reconduit pour l'année 2024-2025 » assure-t-on. Pour les suivantes, il faudra négocier les budgets. Les autres écoles auront accès à des programmes de prévention du harcèlement validés sur le plan international. La Communauté française doit en acquérir les licences et les mettre à disposition de toutes les écoles, sans accompagnement toutefois.

Ce programme-cadre est plébiscité par des nombreux acteurs qui saluent « l'inspiration à inscrire le harcèlement dans une politique durable ». D'autres regrettent que l'attention soit une nouvelle fois portée à la prévention. « Il ne répond pas à la question : que fait-on lorsqu'on a une situation de harcèlement ? », appuie David Plinsier. « Le cabinet de la ministre me répond qu'il existe les centres PMS et les équipes mobiles. Chaque semaine, ces acteurs nous envoient des situations de harcèlement. Malheureusement, le harcèlement est une problématique transversale et comme souvent en politique, tout le monde se renvoie la patate chaude. »

Dès lors, faut-il aller vers une multiplication des centres spécialisés ? « Soit on renforce les services existants. Soit on crée des centres de référence », estime Benoît Galand. « La tendance en FWB a plutôt été d'en rajouter une couche. Je ne suis pas certain qu'avec la multitude d'intervenants déjà présents, ce soit très malin. » Mais mettre de l'ordre ne se fait pas sans grincements de dents. « Surtout que, pour l'instant, la politique semble avoir pris du retard sur ce qui était planifié et les diminutions de subsides sont déjà effectives », conclut le chercheur. Le harcèlement, lui, n'attend pas.

Un élève sur trois

Les derniers chiffres belges sur le phénomène remontent à 2013. A l'époque, Benoît Galand, professeur à la faculté de psychologie de l'UCLouvain, mène une enquête auprès de 6.000 jeunes. Il en ressort ceci : 35 % des élèves se disent concernés par le harcèlement scolaire, comme auteur (13,9 %), victime (16,4 %) ou les deux à la fois (4,7 %). Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de suivi en temps réel du phénomène, ce qui rend difficile toute comparaison. « Les données à l'étranger montrent plutôt une stabilisation, voire une diminution du harcèlement scolaire dans la majorité des systèmes éducatifs », indique Benoît Galand. « Par contre, ce qui a changé, c'est que l'on en parle plus qu'il y a une décennie. Les victimes et les témoins se manifestent davantage. Ce qui peut donner l'impression que le phénomène est en augmentation. » C.H.N

la maman de Maeva « a été un choc pour to

TÉMOIGNAGE

C.H.N

Lorsque j'ai commencé à écrire, après l'enterrement de ma fille, c'était comme une thérapie. Je ne pouvais pas en parler avec mes enfants, mon mari. J'avais également des difficultés à en discuter avec ma psychologue. Il était plus facile pour moi de lui montrer mes écrits. « Un an après le décès de sa fille, Maria Isabel Villalobos décide de publier son journal sous le titre *Maeva, une belle étoile filante* : « J'ai continué à écrire jusqu'au quatorzième anniversaire de Maeva, pour raconter le processus de deuil. »

Maeva a 13 ans lorsqu'elle met fin à ses jours. C'est seulement après le drame que sa famille découvre le harcèlement dont elle était victime. « Ça a été un choc pour tout le monde », confie sa maman. « Ses frères et sœurs y compris. On ne voyait pas qu'elle était mal. Elle avait plein d'amis, elle était très sociable, rigolote. Mais les jeunes peuvent être très méchants entre eux. »

Des insultes à caractère sexuel

Le harcèlement débute après les vacances d'Halloween. Il prend la forme de rumeurs, de propos racistes, d'insultes à connotation sexuelle. Maeva en parle à ses amis, qui n'imaginent pas l'ampleur de sa souffrance. Sa famille, elle, reste dans l'ignorance. « Je pense qu'elle avait peur de nous le dire et que l'on en parle à l'école », formule Maria Isabel. « Elle n'aimait pas que je discute avec ses professeurs. Elle ne voulait pas que je la prenne pour un petit bébé. Ils changent beaucoup à l'adolescence, ils grandissent, mais ils ne savent pas toujours gérer la pression. Pour eux, c'est la honte que les parents prennent en charge certaines choses. »

Quelques mois après le décès de sa